



Discours de Arnaud de Broca,
secrétaire général de la Fnath, association
des accidentés de la vie

Bonjour à tous,

Depuis des années, la FNATH agit sans relâche pour que la question des ressources de toutes les personnes handicapées, malades ou invalides soit posée avec dignité et responsabilité. C'est une priorité pour notre association. Participer activement à ce mouvement interassociatif, historique par le nombre d'associations qu'il fédère, constitue pour nous une évidence.

Nous ne demandons NI LA CHARITE, NI LA COMPASSION mais l'EGALITE DES CHANCES ET DES DROITS... Le 29 mars, il s'agit d'imposer par une forte mobilisation un choix de société qui transcende toutes les différences.

La Société que nous appelons de nos vœux par cette mobilisation est une société qui ne peut plus accepter que des millions de personnes soient condamnées à vivre dans la pauvreté en raison de leur handicap ou de leur état de santé ou parce qu'elles ont été confrontées dans leur vie à un accident. C'est donc bien de JUSTICE SOCIALE dont il est question lorsque cette vie de misère ne se justifie par aucune explication objective, mais uniquement par une vision budgétaire et comptable à court terme.

Les réponses apportées en la matière par la loi de 2005 sont insuffisantes : au faible niveau de l'allocation aux adultes handicapés se sont ajoutées des conditions draconiennes pour pouvoir en bénéficier.

Notre combat ne concerne pas seulement les personnes handicapées mais toutes les personnes qui du fait de leur état de santé souffrent de cette situation inacceptable. Il est essentiel que nous rejoignons toutes les associations de personnes handicapées mais aussi de personnes malades. Plus largement, ce mouvement s'adresse à tous les citoyens qui rejettent le modèle d'une Société qui exclut et discrimine. A la FNATH, nous sommes bien placés pour savoir que personne n'est à l'abri d'un accident ou d'une maladie.

La FNATH rejette le discours dominant qui conditionne l'augmentation du pouvoir d'achat uniquement au travail. La valeur travail ne peut pas constituer l'unique réponse, sauf à constituer une impasse pour des millions de personnes qui ne peuvent pas travailler. Pour travailler plus, encore faut-il pouvoir travailler. Or, il y a et il y aura toujours, des personnes dont l'état de santé ou le handicap ne permettent pas un accès ou un retour à l'emploi. **Doivent-elles pour autant être bannies de notre société ?**

Tout semble laisser croire que seul compte le pouvoir d'achat des personnes valides et bien portantes en âge de travailler. En effet, toutes les mesures annoncées à ce jour pour préserver le pouvoir d'achat présentent pour les personnes accidentées, malades et handicapées qui ne peuvent pas travailler un inconvénient majeur : elles n'en profiteront pas ! Il leur faudrait encore attendre. Mais elles ne peuvent plus attendre.

Nous en avons assez DES PROMESSES SANS CESSE REPOUSSEES DEPUIS DES ANNEES...

Les promesses électorales d'une revalorisation de 25% sur 5 ans ont fait naître beaucoup d'espoirs. Vite déçus. En effet, la revalorisation pour 2008 est de 1,1% depuis le 1^{er} janvier puis de 1% à compter du 1^{er} septembre 2008.

Quant aux pensions d'invalidité, nous savons à quel point leur revalorisation est depuis de longues années insuffisante et leur niveau parfaitement dérisoire pour éviter un basculement vers la précarité et l'exclusion. Il en est de même des rentes d'accidents du travail et de maladies professionnelles, dont la revalorisation reste indigente, alors même que la réparation de ces victimes ne s'améliore pas. Si la valeur travail est encensée, il n'en est pas de même de ceux qui ont subi dans le cadre de leur travail un accident ou une maladie qui les éloigne maintenant de toute activité professionnelle.

Alors que la revalorisation de leurs ressources prévue en 2008 est insuffisante, **des dépenses supplémentaires vont s'ajouter**. Je fais allusion ici aux **franchises médicales**, qui pénalisent naturellement en premier lieu les personnes malades et handicapées, dont les ressources sont souvent de quelques euros supérieurs au plafond de la CMU. Avec moins de 630 euros par mois, les bénéficiaires de l'AAH n'en sont pas exonérés. Va-t-il leur falloir choisir entre manger et se soigner ? Entre un kilo de pommes de terre et une boîte de médicament ? Sans compter les victimes du travail pour lesquelles ces franchises restreignent une fois de plus la réparation de leurs préjudices.

Le 29 mars, il s'agit de rappeler par une mobilisation massive et sans précédent que le pouvoir d'achat des personnes handicapées, invalides et malades méritent aussi l'attention de ceux qui nous gouvernent. L'assistanat misérabiliste n'est plus une voie d'avenir : nous devons convaincre les politiques qu'ils doivent s'engager à réformer en profondeur nos ressources.

Il s'agit de faire comprendre que ce combat n'est pas le combat d'une minorité mais celui d'un pays entier afin que ceux qui ne peuvent pas travailler disposent des mêmes droits et des mêmes chances de participer, de s'épanouir et de donner à la collectivité. La question des ressources des personnes handicapées est un combat démocratique et non pas une revendication catégorielle.

La FNATH s'impliquera pleinement pour que ce mouvement soit un succès. C'est pour notre association une priorité et nous serons massivement présents le 29 mars pour démontrer que les ressources des personnes handicapées, malades ou accidentées du travail méritent enfin une réponse rapide.

18 janvier 2008